

Système canadien de déclaration et de prévention des incidents médicamenteux (SCDPIM)

Un nouveau système de déclaration et de prévention des incidents médicamenteux actuellement en conception renforcera la capacité du système de santé du Canada de déclarer, d'analyser et de gérer les données sur les incidents médicamenteux à l'échelon national tout en lançant des programmes intégrés de prévention et d'éducation à l'intention des praticiens de la santé.

Des organisations des milieux de la santé et de la consommation ont conjugué leurs efforts, au cours des dernières années et dans le contexte d'un regroupement, pour établir un plan directeur du *Système canadien de déclaration et de prévention des incidents médicamenteux* (SCDPIM), initiative sur la sécurité du patient « Faite au Canada » qui bâtira sur des systèmes existants et améliorera la coordination nationale. La prévention des incidents, l'analyse des données, l'éducation des praticiens du secteur de la santé et l'amélioration de la sécurité du patient sont des buts clés du SCDPIM. Lorsqu'il entrera en service, des professionnels de la santé, des établissements comme les hôpitaux et les patients eux-mêmes présenteront des déclarations d'incident. Le SCDPIM offrira notamment comme services ou produits des rapports, des bulletins d'information, des analyses et de la formation.

Des travaux en cours visent à bâtir le SCDPIM sur des principes et des objectifs établis par une coalition sans pareille qui regroupe des médecins, des infirmières, des pharmaciens, des défenseurs des consommateurs et des patients, des administrateurs de la santé et des représentants des gouvernements. La coalition répond à des recherches qui démontrent que des incidents médicamenteux constituent la cause évitable la plus courante de traumatismes causés aux patients¹.

Le SCDPIM recueillera et analysera des données tirées d'incidents déclarés volontairement afin de comprendre la cause des événements et de déterminer comment les prévenir à l'avenir. On préconisera un système ouvert « sans blâme » qui encouragera les praticiens de la santé à faire part volontairement de leur vécu face aux incidents médicamenteux. Ces incidents médicamenteux comportent des situations où l'on prescrit ou administre le mauvais médicament, le médicament est mal administré, on administre une mauvaise dose ou suit le mauvais protocole. Les incidents sont causés par toutes sortes de facteurs comme des problèmes d'étiquetage et d'emballage des médicaments, un manque de formation ou une documentation qui prête à confusion.

Avec l'aide de Santé Canada, le SCDPIM est devenu une initiative multidisciplinaire indépendante. Les travaux s'harmonisent de près avec le travail et les objectifs de l'Institut canadien de la sécurité du patient (ICSP). La participation des consommateurs

a joué et continuera de jouer un rôle pivot dans sa création et ses activités éventuelles. La protection de la vie privée des patients et du caractère confidentiel de leurs dossiers constituera une priorité de premier plan.

Le SCDPIM fournira une base de données protégée capable de recueillir et d'analyser des rapports d'incidents tout en appuyant des programmes d'évaluation des risques, de prévention et d'éducation. Ce travail, financé par Santé Canada, sera mis en œuvre dans le contexte d'un partenariat entre l'Institut pour l'utilisation sécuritaire des médicaments Canada (IUSM Canada), Santé Canada et l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS).

Le SCDPIM, qui devrait entrer en service dans deux à trois ans, sera créé par étapes. Entre-temps, les partenaires de la coalition concentreront leurs efforts sur les consultations avec les gouvernements, les hôpitaux et les intervenants-clés qui s'occupent de questions de sécurité du patient afin de mobiliser la population et les professionnels et de promouvoir une culture qui aide à tirer des leçons des incidents médicamenteux.

La coalition du SCDPIM regroupe l'Association canadienne des chaînes de pharmacies, l'Association canadienne des soins de santé, l'Institut canadien d'information sur la santé, l'Association médicale canadienne, l'Association des infirmières et infirmiers du Canada, l'Association des pharmaciens du Canada, les compagnies de recherche pharmaceutique du Canada (Rx & D), la Société canadienne des pharmaciens d'hôpitaux, le Collège des médecins de famille du Canada, l'Association des consommateurs du Canada, Santé Canada – Direction des produits de santé commercialisés, Direction générale des produits de santé et des aliments (Secrétariat), l'Institut pour l'utilisation sécuritaire des médicaments Canada (IUSM) et le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada.

Référence

1 Wilson R. Quality improvement will require a major commitment. Hospital Quarterly Printemps 2001 : 20-4.

Date: 2004-05-21

Marketed Health Products Directorate

Health Products and Foods Branch
Direction des produits de santé commercialisés

Direction générale des produits de santé et des aliments

